

Conseil départemental de Vaucluse

R A P P O R T D E M . L E P R E S I D E N T

☐ A LA COMMISSION PERMANENTE
☒ AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

N°2021-211

SERVICE INSTRUCTEUR : Direction des Finances

COMMISSION(S) : Finances - Modernisation de l'action publique

TITRE : PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021

ex	D/R	Compte	Fonction	Ligne de crédit ou Programme ou Opération	n° d'AP ou n°dAE	Crédits votés ou prévus CP ou AP ou AE	Incidence financière du rapport
2 021							0,00

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de Budget Supplémentaire pour 2021.

Le Budget Supplémentaire permet :

1. La reprise des résultats de l'exercice précédent,
2. La reprise en reports, en dépenses et en recettes des restes à réaliser du Compte Administratif de l'exercice clos,
3. Des ajustements et virements de crédits sur l'exercice en cours.

Le projet de Budget Supplémentaire 2021 qui vous est proposé, s'équilibre en dépenses et recettes, comme suit :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

BUDGET PRINCIPAL : EQUILIBRE GLOBAL

	<u>Pour mémoire</u> BUDGET PRIMITIF	REPORTS	Propositions nouvelles réelles	Résultat reporté	Mouvements d'ordre	TOTAL BS
Dépenses	769,5 M€	24,9 M€	35,3 M€	/	56,7 M€	116,9 M€
Recettes	769,5M€	8,7 M€	- 41,4 M€	Excédent investissement : 0,9M€ Excédent Fonct. Cap. : 15,2 M€ Excédent Fonct. Reporté : 76,8 M€	56,7M€	116,9 M€

I - LES REPORTS DE CREDITS

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent en :

<u>RECETTES</u>	8 746 K€
------------------------	-----------------

Dont : - subventions d'investissement reçues	8 710 K€
- opérations pour compte de tiers	36 K€

<u>DEPENSES</u>	24 850 K€
------------------------	------------------

Dont : - subventions d'équipement	19 056 K€
- opérations sous maîtrise d'ouvrage départementale	5 401 K€
- opérations pour compte de tiers	393 K€

II - LES PROPOSITIONS NOUVELLES

Hors virements de crédits et opérations d'ordre de transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, les ajustements de recettes les plus notables de ce projet sont constitués par la diminution du produit des emprunts, la révision à la baisse des subventions d'équipement liées au Très Haut Débit à percevoir sur l'exercice, des notifications de l'Etat en matière de fiscalité indirecte (Fonds de péréquation des Droits de Mutation à Titre Onéreux (D.M.T.O.)) et de dotations (DGF).

Les principales inscriptions en dépenses concernent, en section de fonctionnement, un ajustement des dépenses d'allocations R.S.A et de crédits d'insertion, des dépenses d'aide sociale et de personnel ainsi qu'une inscription prévisionnelle regardant notre contribution aux fonds de péréquation des Droits de Mutation à Titre Onéreux (D.M.T.O.), la constitution de provisions et une inscription au titre des admissions en non-valeur. En section d'investissement, les inscriptions les plus notables concernent les crédits alloués aux plans départementaux liés au Très Haut Débit et le remboursement de l'avance versée par l'Etat au titre des DMTO.

L'ensemble des propositions d'inscriptions de crédits supplémentaires contenues dans ce projet sont détaillées ci-dessous.

II - 1 - LES RECETTES NOUVELLES DE FONCTIONNEMENT
--

933 K€

L'essentiel de l'ajustement des recettes nouvelles de fonctionnement concerne l'attribution au titre du Fonds National de Péréquation des D.M.T.O. (fiscalité indirecte), la notification relative aux dotations de l'Etat (DGF), les pénalités à percevoir et un complément concernant les variations de stocks (idem en dépenses).

<u>La Fiscalité Indirecte</u>	500 K€
--------------------------------------	---------------

Le Fonds de Péréquation des D.M.T.O.

500 K€

Un ajustement de l'attribution au titre du Fonds de Péréquation des D.M.T.O est nécessaire à hauteur de 500 K€. Pour rappel, le montant de l'attribution et de la contribution abordée plus avant est basé sur le produit des D.M.T.O. de l'année n-1.

<u>Les Dotations de l'Etat</u>	- 426 K€
---------------------------------------	-----------------

Au regard de la notification connue à ce jour, des dotations par les services de l'Etat, une révision s'avère nécessaire compte tenu des crédits inscrits au Budget Primitif.

En €	Prévu BP	Notifié	Inscriptions BS
D.G.F – Dotation Globale de Fonctionnement	80 657 000	80 230 901	- 426 099

<u>Les pénalités à percevoir</u>	554 K€
---	---------------

Une inscription de 554 K€ est prévue dans ce projet de budget au titre des pénalités dues par le délégataire de service public, dans le cadre de l'exécution du 1^{er} Plan départemental lié au Très Haut Débit.

<u>Les variations de stocks</u>	200 K€
--	---------------

Une inscription de 200 K€ est prévue afin de constater en fin d'exercice la variation des stocks du Service « Prestations Mutualisées » (entretien des routes) de VEDENE. Une inscription du même montant est prévue en dépenses.

<u>Les indemnisations de sinistres routiers</u>	53 K€
--	--------------

Les indemnisations de sinistres occasionnés au domaine routier départemental, donnent lieu à une inscription de 53 K€.

<u>Les autres ajustements de recettes</u>	52 K€
--	--------------

Une inscription de 52 K€ est prévue au titre notamment du produit des services et de subventions de fonctionnement à percevoir.

<u>II - 2 - LES DEPENSES NOUVELLES DE FONCTIONNEMENT</u>	21 267 K€
---	------------------

Les dépenses nouvelles de fonctionnement s'élèvent à 21 267 K€ dont les plus significatives sont :

<u>Allocations RSA</u>	3 000 K€
-------------------------------	-----------------

Compte tenu de la poursuite de la hausse des dépenses consacrées à ce poste, constatées au 1^{er} trimestre 2021, il vous est proposé l'inscription d'un crédit complémentaire de 3 000 K€ pour assurer le paiement des allocations RSA jusqu'à la fin de l'exercice 2021.

<u>Les crédits d'insertion</u>	2 000 K€
---------------------------------------	-----------------

Afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, outre les crédits supplémentaires inscrits au titre des allocations RSA, il convient de procéder, compte tenu de l'augmentation continue du nombre d'allocataires, à une inscription de précaution de 2 000 K€ au titre des actions d'insertion.

<u>Contribution aux fonds de péréquation des D.M.T.O</u>	3 000 K€
---	-----------------

Le Département est simultanément bénéficiaire et contributeur au fonds de péréquation des D.M.T.O. traduisant la péréquation horizontale entre départements. Compte tenu du niveau exceptionnellement élevé du produit des DMTO en 2020 servant de base à la contribution au fonds de péréquation 2021, il convient de procéder à une inscription prévisionnelle de contribution complémentaire de 3 000 K€.

<u>Les dépenses d'aide sociale à l'enfance</u>	2 395 K€
---	-----------------

L'augmentation des charges liées à l'hébergement des enfants confiés à l'ASE nécessite l'inscription d'un crédit supplémentaire de 2 395 K€.

<u>Les dépenses d'aide sociale aux personnes âgées</u>	1 808 K€
---	-----------------

Les besoins supplémentaires identifiés pour couvrir les dépenses liées à l'hébergement dans ce secteur représentent 1 808 K€ répartis notamment entre les frais d'hébergement et, dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), le versement d'une aide exceptionnelle aux E.H.P.A.D en difficulté financière. Ce dernier point fait par ailleurs l'objet d'un rapport séparé.

<u>Les dépenses de personnel</u>	2 000 K€
---	-----------------

Outre la revalorisation du régime indemnitaire, il convient de prévoir une inscription de 2 000 K€ pour faire face notamment aux conséquences des décisions nationales impactant les dépenses de personnel (hausse des indemnités forfaitaires de déplacement, versement d'indemnités de fin de contrat, recrutement de 20 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) dans les collèges et de conseillers numériques en direction de l'utilisateur avec cofinancement de l'Etat).

<u>Les dépenses de formation du personnel</u>	150 K€
--	---------------

Les contraintes sanitaires limitant les jauges des salles imposent une multiplication des sessions de formation en présentiel, nécessitant ainsi une inscription complémentaire de 150 K€.

<u>Les subventions de fonctionnement</u>	487 K€
---	---------------

487 K€ sont prévus dans ce projet au titre des subventions notamment dans le domaine culturel.

<u>Les dépenses de transport des élèves en situation de handicap</u>	400 K€
---	---------------

La prise en compte des impacts financiers de la crise sanitaire associée aux changements de prestataires et à l'augmentation du nombre d'élèves transportés par les entreprises conduit à procéder à une inscription supplémentaire de 400 K€.

<u>Les dépenses d'administration générale liées à la crise sanitaire</u>	348 K€
---	---------------

Les besoins supplémentaires urgents, identifiés pour couvrir les dépenses liées au maintien du bon fonctionnement du service public départemental pendant cette période de crise sanitaire s'élèvent à 348 K€.

<u>Les dotations de fonctionnement des collèges</u>	139 K€
--	---------------

Une dotation complémentaire de 139 K€ est inscrite au titre du fonctionnement des collèges publics et privés.

<u>Complément de provision relatif aux titres restant à recouvrer</u>	1 000 K€
--	-----------------

Une provision pour risques et charges d'un montant de 3 579 K€, représentant la couverture des restes à recouvrer au 31 décembre 2018, a été passée dans les comptes au 31 décembre 2020. Il vous est proposé de compléter cette provision à hauteur de 1 000 K€ afin de couvrir les restes à recouvrer au 31 décembre 2019.

<u>Complément de provision au titre de la valorisation du Compte Epargne Temps (CET) monétisable</u>	500 K€
---	---------------

Une provision pour risques et charges d'un montant de 2 078 K€ représentant la valorisation fin 2020 du CET monétisable des agents a été passée dans les comptes sur les exercices antérieurs. Il vous est proposé de compléter cette provision à hauteur de 500 K€ au titre de la monétisation du CET pour l'exercice 2021.

<u>Provision pour risques et charges liées aux garanties d'emprunt et aux contentieux</u>	800 K€
--	---------------

Face à la crise économique et financière provoquée par la pandémie qui touche nos territoires, une provision, au titre des garanties d'emprunt consenties par le Département, est prévue pour un montant de 500 K€. Une prévision de 300 K€ est par ailleurs inscrite au titre de contentieux en attente de jugements.

<u>Provisions pour risques et charges liées à la gestion du Fonds Social Européen (FSE)</u>	500 K€
--	---------------

Dans l'attente d'une éventuelle décision par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de reversement d'une partie de la subvention globale FSE perçue par le Département, une provision pour risques et charges de 500 K€ est prévue dans ce projet de budget.

<u>Les variations de stocks</u>	200 K€
--	---------------

Comme mentionné dans le chapitre des recettes de fonctionnement, une prévision de dépense de 200 K€, identique à la recette, est inscrite afin de constater, en fin d'exercice, la variation des stocks du service « Prestations Mutualisées » (entretien des routes) de VEDENE.

<u>Les admissions en non-valeur et annulations de titres</u>	300 K€
---	---------------

Le montant des créances irrécouvrables à prévoir nécessite une inscription complémentaire de 200 K€.

Les annulations de titres émis sur exercices antérieurs mobilisent aussi 100 K€ dans ce projet.

<u>Le Laboratoire départemental d'Analyses</u>	263 K€
---	---------------

Après la reprise et l'affectation des résultats de l'exercice 2020, il convient d'inscrire un ajustement de la subvention de maintien de service public au profit du budget annexe du Laboratoire départemental d'Analyses à hauteur de 263 K€.

<u>Les intérêts des emprunts</u>	100 K€
---	---------------

La charge correspondant aux intérêts de la dette n'étant pas définitivement arrêtée lors du vote du budget primitif, une inscription supplémentaire de 100 K€ est rendue nécessaire pour couvrir l'exercice 2021.

<u>Les dépenses diverses</u>	102 K€
-------------------------------------	---------------

Il vous est proposé de prévoir un crédit de 102 K€ pour faire face à toutes dépenses supplémentaires diverses (taxes foncières, frais d'actes,...).

<u>Les prévisions de dépenses en réserve</u>	1 775 K€
---	-----------------

Des prévisions de crédits ajustables par virement, visant à garantir le paiement de l'ensemble des prestations liées aux besoins urgents de la Collectivité (aide au fonctionnement des centres de vaccination publics, autres dépenses d'aide sociale à l'enfance, dépenses supplémentaires de transports d'élèves en situation de handicap,...) sont anticipées à hauteur de 1 775 K€.

<u>II - 3 - LES DEPENSES NOUVELLES D'INVESTISSEMENT</u>	14 080 K€
--	------------------

Les dépenses réelles d'investissement prévisionnelles représentent 14 080 K€.

Les principales inscriptions de crédits d'investissement supplémentaires concernent :

Les modifications impactant le calendrier d'exécution des 1^{er} et 2^{ème} plans départementaux liés au Très Haut Débit conduisent à inscrire une dépense supplémentaire sur l'exercice 2021 à hauteur de 5 520 K€.

Une inscription de 1 286 K€ est prévue au titre de l'équipement informatique des collèges (1 060 K€) et des services du Département (250 PC pour un montant de 226 K€) pour assurer le maintien de la continuité du service public face aux contraintes liées à la crise sanitaire.

Pour pallier la baisse du produit des DMTO anticipée par les experts sur l'exercice 2020 - baisse qui finalement s'est traduite à l'inverse par une augmentation inattendue -, le Département a bénéficié, au dernier trimestre 2020 d'une avance de 3 493 K€, avance qu'il conviendrait d'ores et déjà de rembourser compte tenu du produit constaté en 2020. Ce remboursement de dette de 3 493 K€ est inscrit pour sa totalité dans ce projet de budget.

Par ailleurs, une prévision de crédits pour dépenses urgentes, ajustables par virement, de 3 100 K€ vient compléter les inscriptions au titre des dépenses d'investissement.

II - 4 - LES RECETTES NOUVELLES D'INVESTISSEMENT	- 42 349 K€
---	--------------------

La principale inscription en matière de recettes d'investissement se traduit par une prévision à la baisse du volume d'emprunts à hauteur de 40 000 K€. Le recours à l'emprunt de 50 000 K€ en 2020 afin d'anticiper les conséquences financières attendues de la crise sanitaire, a permis de financer la section d'investissement tout en préservant l'épargne. Aussi, l'affectation du résultat de l'exercice 2020, excédentaire grâce notamment à la très bonne tenue du produit des DMTO et à une gestion rationnelle des crédits, permet une diminution de 40 000 K€ de la prévision du produit des emprunts.

Les autres inscriptions à la baisse concernent le réajustement du calendrier de versement des subventions d'équipement liées plus particulièrement aux 1^{er} et 2^{ème} plans départementaux pour le Très Haut Débit.

BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

	Pour mémoire BUDGET PRIMITIF	REPORTS	Propositions nouvelles réelles	Résultat reporté	Mouvements d'ordre	TOTAL BS
Dépenses	1 750 K€	/	263 K€	Déficit de fonctionnement : 257 K€	/	520 K€
Recettes	1 750 K€	/	263 K€	Excédent d'investissement : 257 K€	/	520 K€

Les prévisions au titre de ce Budget Annexe se traduisent en dépenses d'investissement notamment par une inscription de 7 K€ destinés à l'acquisition de matériel spécifique et 2 K€ pour des acquisitions de feuilles de paillasse informatisées contenant les caractéristiques des prélèvements effectués.

En dépenses de fonctionnement, la seule inscription concerne les dépenses relatives à l'entretien du matériel pour un montant de 6 K€.

Par conséquent, un ajustement de la subvention de maintien de service public (263 K€) est nécessaire en recettes, afin de couvrir le solde déficitaire de la section de fonctionnement après reprise du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2020 et de permettre l'inscription de dépenses complémentaires.

Je vous demande de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire du Département pour 2021 pour ce qui concerne le Budget Principal et le Budget Annexe du Laboratoire départemental d'Analyses.

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Chabert', with a stylized flourish at the end.

Maurice CHABERT